



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Engagements de la France envers le continent africain.

Question écrite n° 30056

Texte de la question

Mme Sira Sylla interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le soutien de la France à l'Afrique dans le contexte de covid-19 actuel. Plusieurs chefs d'État et leaders africains ont lancé un appel de l'Afrique, le mardi 19 mai 2020, lors d'une table-ronde de haut niveau, pour agir ensemble et mobiliser toutes les énergies pour relever les défis de la résilience face à la crise du covid-19 et ses conséquences sur les plans sanitaire mais aussi économique et social. À six mois du G20 à Riyad en Arabie Saoudite, l'Afrique tente de dessiner des lignes de force de ce qui pourrait être sa stratégie de reconstruction. Les conséquences économiques de la crise du covid-19 appellent les gouvernements africains à faire face à leur responsabilité et à utiliser les leviers d'actions à leur disposition. Cependant, eu égard à l'interdépendance du continent avec le reste du monde, ces mesures ne pourront être efficaces qu'avec l'implication de la communauté internationale. À la lumière des conséquences de la crise du covid-19 en Afrique et alors que le moratoire sur les dettes publiques ne constitue qu'une partie de la réponse, en ce qu'il ne concerne pas les créanciers privés qui détiennent 40 % de la dette publique, elle lui demande comment la France compte renforcer ses engagements dans les domaines de l'éducation, de l'aide alimentaire et de l'inclusion de la jeunesse et des personnes vulnérables.

Texte de la réponse

Le 15 avril, le Président de la République a lancé, avec dix-sept chefs d'Etat et de Gouvernement africains et européens, l'Initiative pour l'Afrique, visant à apporter une réponse à la crise de la Covid-19 autour de quatre piliers : le soutien aux systèmes de santé africains, le soutien à la recherche africaine, le soutien humanitaire et le soutien économique. Au plan bilatéral, la France a annoncé une enveloppe de 1,2 milliard d'euros pour un appui différencié, rapide et ciblé aux pays partenaires, en dons et en prêts. Au plan européen, elle a soutenu la mise en œuvre par la Commission européenne d'une réponse coordonnée - qui devrait atteindre près de 36 milliards d'euros - à destination des pays les plus vulnérables. À l'initiative de la France, la Commission européenne a mis en place un pont aérien humanitaire vers l'Afrique, pour le transport de matériel humanitaire et de personnels. Au plan multilatéral, l'action de la France s'inscrit autour du rôle central joué par l'Organisation mondiale de la santé et la mise en commun de moyens. C'est le sens de l'initiative « Access to Covid-19 Tools Accelerator (ACT-A) » pour laquelle une contribution de 510 millions d'euros est prévue, afin d'accélérer la recherche, le développement et l'accès équitable aux vaccins, traitements et diagnostics liés à la Covid-19, et de renforcer les systèmes de santé. Enfin, la France a joué un rôle clé dans la conduite des négociations ayant abouti à un moratoire du service de la dette des pays en développement, dans le cadre du G20 Finances et en lien avec le Club de Paris. Dans le domaine de l'éducation, le ministère de l'Education et de la Jeunesse, en collaboration avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'UNESCO, propose une version adaptée, pour les pays africains francophones, de la plateforme d'apprentissage à distance « Ma Classe à la Maison » développée par le Centre national d'éducation à distance (CNED) durant la crise sanitaire en France. Une réorientation partielle sera également menée dans le cadre de l'Initiative « Priorité à l'Egalité » lancée lors du dernier Sommet du G7 de Biarritz en juillet 2019, financée notamment par la France (4,5 million d'euros) et

l'Allemagne (1,3 million d'euros), et mise en œuvre par UNGEI (Initiative des Nations unies pour l'éducation des filles) et l'IIPE-UNESCO (Institut international de planification de l'éducation), dans huit pays d'Afrique subsaharienne. Cette initiative devra également permettre de soutenir les pays bénéficiaires afin de pallier les impacts négatifs de la Covid-19 sur l'éducation des filles. La France est aussi mobilisée dans des initiatives mises en œuvre par les organisations internationales, dont la coalition mondiale pour l'éducation de l'UNESCO, l'initiative de l'UNESCO sur l'éducation des filles et la Covid-19, le fonds d'urgence Covid-19 de 500 millions de dollars lancé par le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), la dynamique d'échanges et d'expériences lancée dans le cadre de la francophonie par l'Organisation internationale de la Francophonie et la CONFEMEN, tout comme les initiatives de l'UNICEF et d'Education Cannot Wait (ECW) pour les publics les plus vulnérables. Enfin, la crise pandémique survient dans un contexte préexistant d'augmentation du nombre de personnes frappées par les crises alimentaires dans le monde, notamment en Afrique. Les restrictions de circulation, les mesures de confinement mais aussi les ralentissements économiques pèsent sur les capacités des populations les plus vulnérables à se procurer de la nourriture en quantité et qualité suffisantes. A travers son dispositif d'aide alimentaire programmée, près de 32 millions d'euros ont ainsi été versés par la France depuis le début de l'année, dont près de 10 millions d'euros en procédure d'urgence, pour soutenir les populations vulnérables en Afrique subsaharienne, dont plus de la moitié en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Données clés

Auteur : [Mme Sira Sylla](#)

Circonscription : Seine-Maritime (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30056

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3755

Réponse publiée au JO le : [4 août 2020](#), page 5323